



Deux salariées se battent après les heures de travail et sur les

Par **sagesse rebelle**, le **03/12/2012 à 15:59**

[fluo]bonjour[/fluo] deux salariées se battent après les heures de travail et sur les lieux de travail.

leur patron peut il prendre des sanctions contre eux.

[fluo]merci[/fluo]

Par **chaber**, le **03/12/2012 à 16:22**

bonjour

bonjour et merci sont des marques de politesse envers nos bénévoles (prévus par la charte du forum)

Par **pat76**, le **04/12/2012 à 16:30**

Bonjour

Si les deux salariés se sont battus dans l'enceinte de l'entreprise, l'employeur peut prendre des sanctions contre eux même s'ils avaient terminé leur travail.